

2023

Parc national du Canada Elk Island

Ébauche de plan directeur

Table des matières

1.0 Introduction	1
2.0 Importance du parc national Elk Island	1
3.0 Contexte de planification	5
4.0 Élaboration du plan directeur	8
5.0 Vision.....	8
6.0 Stratégies clés.....	9
7.0 Zonage	17
8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique.....	22

Cartes

Carte 1 : Cadre régional	3
Carte 2 : Parc national Elk Island	4
Carte 3 : Zonage du parc national Elk Island	19

1.0 Introduction

Parcs Canada administre l'un des plus beaux et des plus vastes réseaux de lieux naturels et historiques protégés du monde. Son mandat consiste à protéger et à mettre en valeur ces lieux pour que puissent en profiter les générations d'aujourd'hui et de demain. La gestion stratégique et axée sur le futur de chaque lieu historique national, parc national, aire marine nationale de conservation et canal historique administré par Parcs Canada appuie la vision de l'Agence :

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens et des Canadiennes, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

En vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* et de la *Loi sur l'Agence Parcs Canada*, Parcs Canada doit préparer un plan directeur pour chaque parc national. Le *Plan directeur du parc national du Canada Elk Island*, une fois approuvé par le ministre responsable de Parcs Canada et déposé au Parlement, permet de s'assurer que Parcs Canada respecte son obligation de rendre compte à la population canadienne en décrivant comment la gestion du parc mènera à des résultats mesurables appuyant le mandat de l'Agence.

Les peuples autochtones, les intervenants, les partenaires et la population canadienne participeront à la rédaction du plan directeur, contribuant ainsi à l'établissement de l'orientation future du parc national. Le plan décrit une orientation claire et stratégique pour la gestion et l'exploitation du parc national Elk Island en formulant une vision, des stratégies et des objectifs clés. Parcs Canada rendra compte chaque année des progrès accomplis vers l'atteinte des objectifs du plan directeur, et il procédera à l'examen de ce dernier tous les dix ans ou avant, au besoin.

Ce plan directeur n'est pas une fin en soi. Parcs Canada favorisera un dialogue ouvert sur sa mise en œuvre pour s'assurer qu'il reste pertinent et significatif. Le plan sera l'axe autour duquel s'articulera un travail continu de mobilisation et, s'il y a lieu, de consultation sur la gestion du parc national Elk Island dans les années à venir.

2.0 Importance du parc national Elk Island

Le parc national du Canada Elk Island (Elk Island) est situé à 35 kilomètres à l'est d'Edmonton, en Alberta (carte 1 : Cadre régional et carte 2 : Parc national Elk Island). Il est le sixième plus ancien et, du fait de sa superficie de 194 kilomètres carrés, l'un des plus petits des quarante-sept parcs nationaux du Canada. Créé à l'origine comme un refuge faunique pour les wapitis en 1906, Elk Island est devenu un parc national en 1913. En 1943, la préservation du bison des plaines a été désignée comme un événement historique national, reconnaissant ainsi le rôle du parc dans l'histoire de la conservation de la faune au Canada.

Le parc protège une partie représentative de la région naturelle des plaines et des plateaux boréaux du Sud et est situé sur le plateau des collines Beaver, que les Cris appellent *Amiskwaciy* (« collines Beaver »). Ce plateau s'élève à vingt mètres au-dessus des plaines environnantes et abrite des milieux humides, une forêt de trembles, des prairies et des terres agricoles.

La taille du parc ne reflète pas son importance écologique. Dans une zone de transition entre les prairies au sud et la forêt boréale au nord, la forêt-parc à trembles des collines Beaver possède une écologie unique et soutient des niveaux élevés de biodiversité. Les forêts-parcs à trembles sont l'un des écosystèmes les plus menacés au monde. À l'échelle mondiale, moins de 10 % de l'étendue d'origine est encore intacte. Selon le programme de la liste rouge des écosystèmes de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), la forêt-parc à trembles est considérée comme étant en danger critique d'extinction. Dans le cadre de ce programme de l'UICN, Elk Island est considéré comme l'une des principales aires protégées de la forêt-parc à trembles.

En plus des forêts et des habitats de prairies modifiées, Elk Island renferme un réseau riche et très concentré de milieux humides uniques. Les milieux humides caractéristiques du terrain en bosses et en

creux des collines Beaver soutiennent la biodiversité, séquestrent le carbone, filtrent l'eau et maintiennent le débit des eaux de surface dans le bassin versant de la rivière Saskatchewan Nord. Malgré cela, l'habitat humide des collines Beaver a disparu à un rythme alarmant.

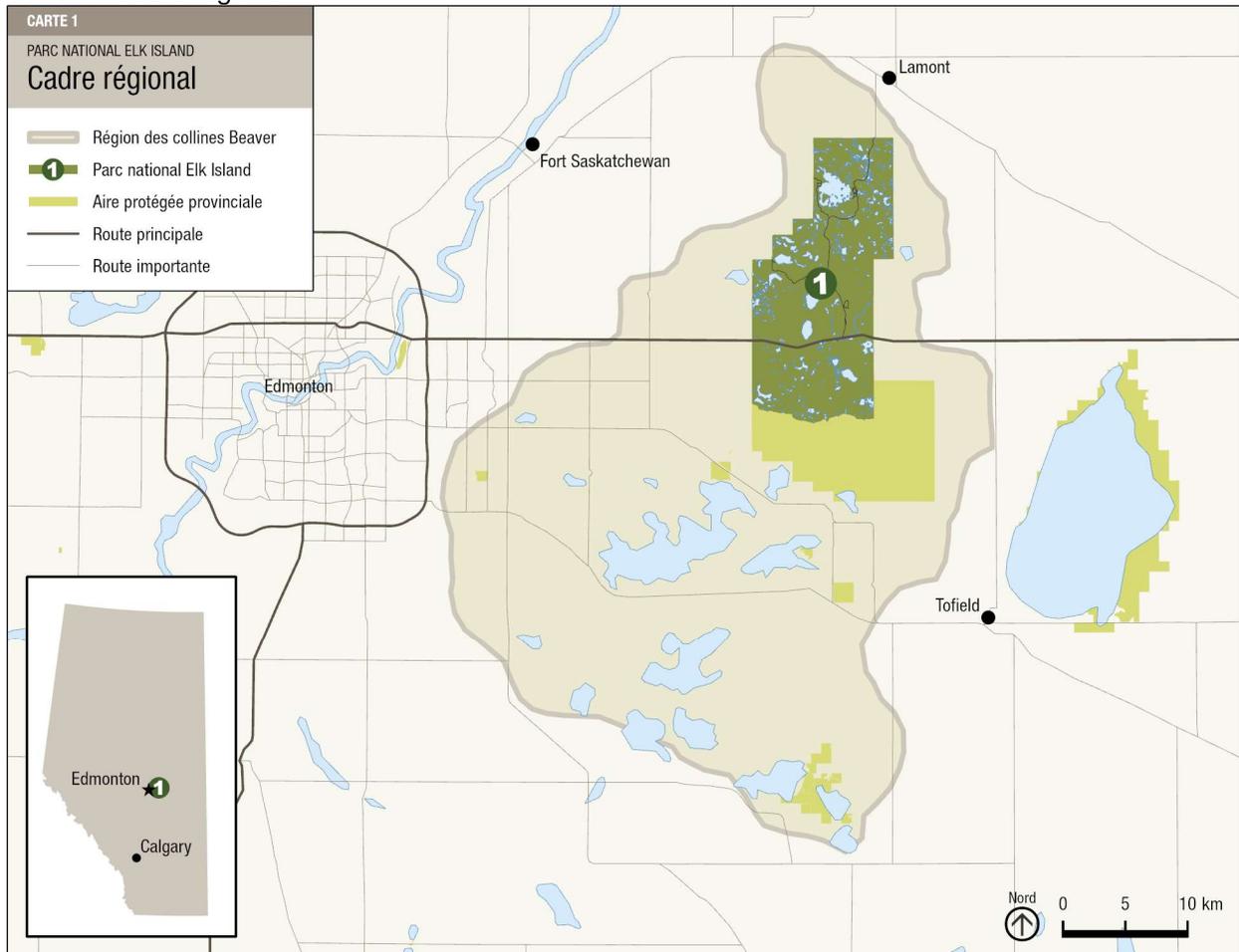
Elk Island est le seul parc national au Canada à être entièrement clôturé. La clôture aide Elk Island à maintenir la bonne santé reconnue des hardes de bisons, mais elle est également à l'origine de nombreux problèmes écologiques du parc, comme la surabondance des populations de bisons, de wapitis et d'orignaux. La clôture divise fonctionnellement le parc en deux blocs qui sont largement indépendants l'un de l'autre sur le plan écologique et du paysage environnant. Le bloc nord contient la harde de bisons des plaines du parc et s'étend sur 134 kilomètres carrés, tandis que le bloc sud contient la harde de bisons des bois et s'étend sur environ 60 kilomètres carrés. Les deux blocs sont séparés par l'autoroute Yellowhead à quatre voies. Les populations d'ongulés sont isolées à l'intérieur de chacun des deux blocs, et le trafic intense sur la Yellowhead limite les déplacements de nombreux autres animaux.

Elk Island se trouve sur le territoire du Traité n° 6 et la patrie de la Nation métisse. Au moins huit communautés autochtones ont des liens directs avec les terres du parc. Les histoires orales créent également un lien entre les nations du Traité 7 et du Traité 8 et le paysage. La zone où se trouve aujourd'hui le parc a été un lieu de rencontre pour de nombreuses nations depuis des temps immémoriaux. La zone revêt une importance en tant que zone saisonnière de pêche, de chasse et de collecte de nourriture communautaire. Les centaines de sites archéologiques autochtones qui parsèment le paysage témoignent d'une présence autochtone dans la région remontant à plus de 5 000 ans. Des sites culturels et spirituels autochtones se trouvent dans cette région, et les communautés autochtones détiennent des connaissances liées à ces lieux sacrés.

L'équilibre entre les humains et les animaux s'est modifié entre le milieu et la fin du XIX^e siècle, à mesure que le bison était chassé à des fins commerciales. En 1890, les hardes de bisons d'Amérique du Nord étaient passées de 30 millions à moins de 1000 animaux. Les peuples autochtones qui dépendaient du bison ont été dévastés et leur vie a radicalement changé. La poursuite de la colonisation européenne, notamment la création des réserves indiennes, de la réserve naturelle et du parc national, a éloigné encore davantage les peuples autochtones de leurs terres et pratiques traditionnelles. Dans un esprit de réconciliation, Parcs Canada travaille avec les communautés autochtones pour rétablir leurs liens avec les terres du parc. Par exemple, Elk Island a joué un rôle actif dans le récent transfert de bisons, un animal culturellement important, vers les terres de parcours traditionnelles de plusieurs communautés autochtones. Le parc a également collaboré avec les communautés autochtones locales pour créer une zone culturelle autochtone dans le parc, où les Aînés pourront transmettre leurs connaissances, leurs pratiques culturelles et leur langue aux jeunes. Le rétablissement du lien des communautés autochtones avec les terres utilisées traditionnellement est un élément important de la guérison des traumatismes historiques et du chemin vers la réconciliation.

Elk Island possède des ressources culturelles associées à la colonisation historique de la fin des années 1800 et du début des années 1900, ainsi qu'un patrimoine bâti datant de l'époque du parc. Parmi les exemples, citons les anciens sites de colonisation situés dans le parc, près du lac Oster, et les anciens chemins qui sillonnaient la région et qui ont ensuite été intégrés aux routes de service et aux sentiers du parc actuel. Il y a quatre édifices fédéraux du patrimoine dans le parc. La résidence du directeur du parc, construite en 1907, est l'un des plus anciens bâtiments de ce type encore utilisé dans un parc national canadien. Le Pavillon est un abri-cuisine ouvert qui a été érigé en 1934 et qui a accueilli des générations de pique-niqueurs au cours de ses 90 ans d'histoire. La grange de l'ancien poste de gardes de parc de Tawayik a été bâtie en 1938 et est étroitement associée au rôle historique des gardes de parc et des chevaux. Enfin, la maison de pionnier ukrainien est une réplique d'un bâtiment historique construite en 1951 pour rendre hommage aux pionniers ukrainiens qui se sont installés dans le centre-est de l'Alberta et dans les prairies canadiennes.

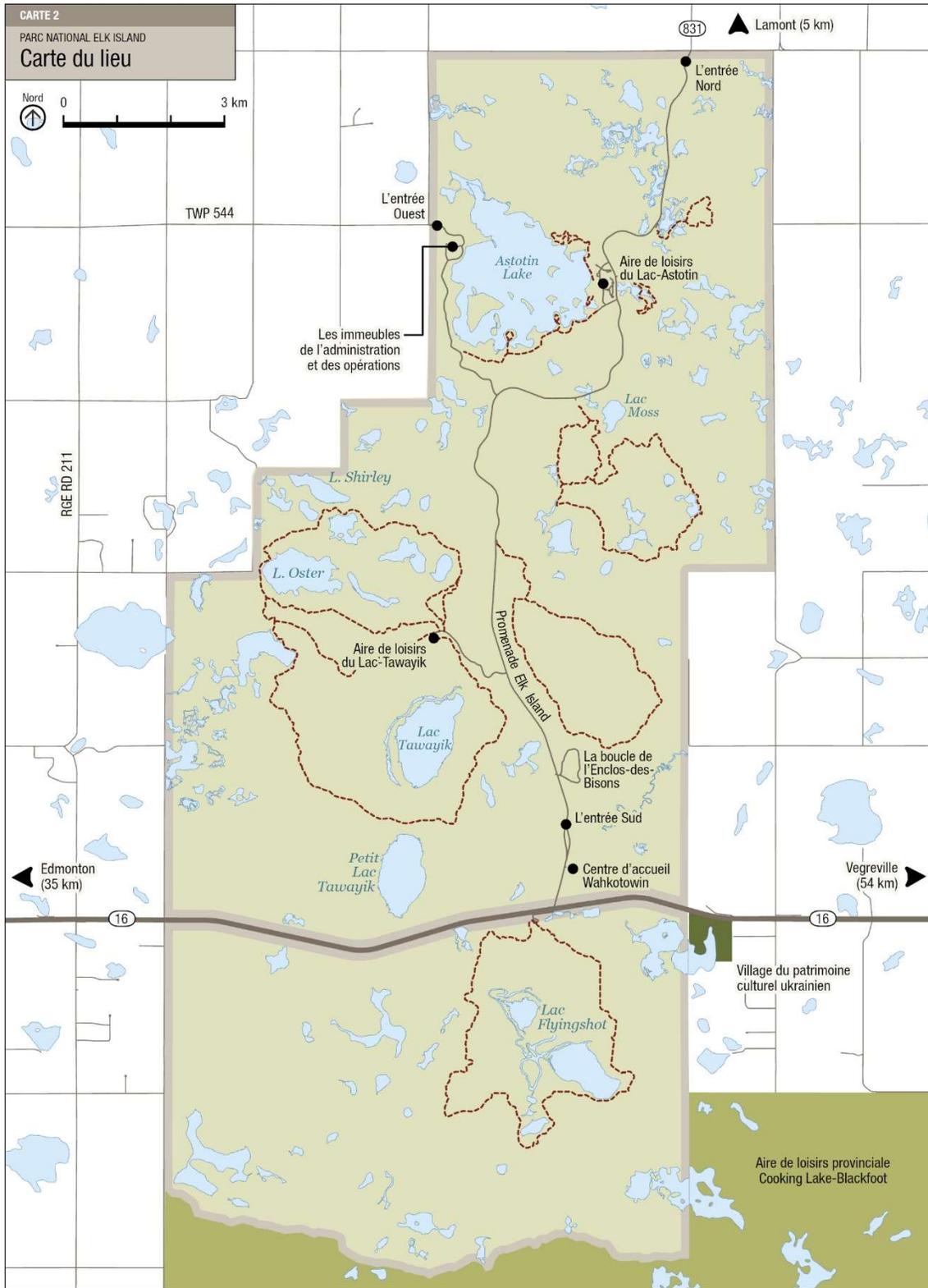
Carte 1 : Cadre régional



La contribution du parc à la conservation ne se limite pas aux bisons et aux wapitis. En 1941, les castors ont été réintroduits avec succès dans le parc après une absence de plus de 100 ans, les cygnes trompettes ont été réintroduits en 1987, et les pékans, en 1990. Le parc abrite également 18 espèces en péril (espèces en voie de disparition, menacées ou préoccupantes) qui sont régulièrement présentes dans le parc tout au long de l'année, pour la reproduction ou en migration. Parmi ces 18 espèces, 13 sont inscrites à l'annexe 1 de la *Loi sur les espèces en péril* (LEP), deux sont évaluées par le Comité sur la situation des espèces en péril au Canada (COSEPAC) mais ne sont pas inscrites en vertu de la LEP, et trois sont inscrites à la liste provinciale de l'Alberta en vertu de l'annexe 6 du règlement d'application de la *Wildlife Act* de l'Alberta, mais ne sont pas évaluées comme étant en péril par le COSEPAC ni inscrites en vertu de la LEP. Le parc constitue également une étape clé d'une voie de migration internationale pour les oiseaux migrateurs.

Elk Island se trouve dans la biosphère des Collines-Beaver, qui a été désignée en 2016 dans le cadre du programme L'homme et la biosphère de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO). Cette désignation constitue une reconnaissance mondiale de l'engagement des communautés de la biosphère en faveur de la conservation et du développement durable. Considérant le rôle d'Elk Island en tant qu'aire protégée centrale dans la biosphère des Collines-Beaver, Parcs Canada travaille en collaboration avec des partenaires pour faire progresser la conservation et le développement durable dans l'écosystème élargi. Elk Island est membre de la réserve de ciel étoilé des Collines-Beaver qui a été créée en 2006 et désignée par la Société royale d'astronomie du Canada. Pour conserver cette désignation, il faut s'engager à respecter les normes d'éclairage du ciel étoilé et à informer le public sur le ciel nocturne.

Carte 2 : Parc national Elk Island



3.0 Contexte de planification

Elk Island jouit d'une situation unique à proximité de la région métropolitaine d'Edmonton. Le parc est en effet situé à seulement 35 minutes de la ville d'Edmonton (carte 1 : Cadre régional). Edmonton est considérée comme la deuxième ville en importance de l'Alberta et la cinquième du Canada, avec plus d'un million d'habitants dans la région. Le parc est facilement accessible en voiture par l'autoroute 16, ce qui permet de s'échapper de l'agitation de la ville et d'explorer le parc à pied, en canot, à vélo ou en voiture pour la journée ou pour une nuit de camping.

Elk Island est un site de loisirs qui présente depuis longtemps un intérêt pour les résidents de la région et au-delà. Il s'agit d'un parc quatre saisons qui accueille chaque année jusqu'à 530 000 visiteurs venus découvrir et apprécier les loisirs de plein air, l'environnement naturel et les nombreuses possibilités d'observation de la faune. L'observation de la faune est le principal attrait pour de nombreux visiteurs, dont la plupart viennent des environs d'Edmonton. Le lac Astotin est le point central du parc. Il s'agit d'une zone de loisirs populaire, où l'on peut faire du camping traditionnel et qui propose un autre mode d'hébergement sous la forme d'oTENTiks. Elk Island offre un centre d'information interactif pour les visiteurs et un théâtre d'interprétation récemment rénovés. Le parc comprend également un terrain de golf de 9 trous qui était géré par un exploitant tiers. La randonnée est également une activité populaire à Elk Island. En hiver, le parc est une destination prisée des amateurs de raquette, d'observation de la faune et de la flore, d'expériences de ciel étoilé et de ski de fond. La route panoramique est un autre service offert aux visiteurs.

Elk Island constitue le fondement des programmes de conservation des ongulés en Amérique du Nord et dans le monde. Deux installations de rassemblement des bisons et une installation de rassemblement des wapitis soutiennent les activités de surveillance de la santé des ongulés et de transfert. Des bisons des plaines et des bisons des bois du parc ont été transférés pour que soient établies des hardes de conservation dans tout le Canada, aux États-Unis et ailleurs dans le monde. Des wapitis du parc ont été transférés aux fins de l'établissement de hardes dans de nombreux endroits en Alberta et ailleurs, notamment en Ontario, en Saskatchewan, au Kentucky et au Tennessee. Au total, au cours du siècle dernier, Elk Island a envoyé près de 3 300 bisons des plaines et des bois vers des sites de conservation du monde entier. Des bisons ont également été déplacés vers d'autres parcs nationaux et, ce qui est peut-être le plus important, dans de nombreuses communautés autochtones. Au cours des cinq dernières années, le parc a transféré 212 bisons sur des terres traditionnelles associées à neuf communautés autochtones.

Le parc national Elk Island est également situé à proximité de la plus grande région de traitement des hydrocarbures du Canada, connue sous le nom de centre industriel de l'Alberta. Les processus d'examen réglementaire et de planification régionale offrent des occasions précieuses de traiter les problèmes transfrontaliers potentiels liés au développement adjacent dans le centre industriel.

Parcs Canada entretient des relations étroites avec les partenaires touristiques de la région du parc national Elk Island, et dispose d'un solide programme de diffusion externe qui touche toute la région de la capitale de l'Alberta. Parcs Canada collabore avec des partenaires clés comme Explore Edmonton et Travel Alberta pour promouvoir le parc dans le cadre de campagnes touristiques conjointes fructueuses, tant en été qu'en hiver. Le parc, ainsi que le parc national Jasper, a été jumelé avec le parc national du panda géant de Chine en 2018, dans le but de promouvoir le tourisme international.

Parcs Canada étudie la possibilité de créer un parc urbain national dans la région d'Edmonton, et le parc national Elk Island pourrait avoir des liens étroits avec cette initiative.

En général, l'infrastructure du parc est en bon état grâce aux investissements récents effectués dans le cadre du Programme d'investissement pour les infrastructures fédérales. En 2016, le parc national Elk Island a reçu plus de 24 millions de dollars pour l'amélioration des principales infrastructures du parc, notamment le resurfaçage et la remise en état d'une grande partie de la route, de nouvelles installations sanitaires et de douches dans l'aire de loisirs Astotin, le nouveau centre d'accueil Wahkotowin, des abris-cuisines, l'amélioration des sentiers, des infrastructures d'approvisionnement en

eau et de traitement des eaux usées, le remplacement des kiosques, l'entretien de la clôture du périmètre du parc, le théâtre du Lac-Astotin et la modernisation des bureaux du terrain de camping.

Le présent plan directeur remplacera le document intitulé *Parc national du Canada Elk Island : plan directeur 2011*, qui fournissait une orientation pour le leadership en matière de conservation, l'amélioration des expériences des visiteurs et des initiatives de diffusion externe, et la collaboration avec d'autres intervenants à l'appui de l'intégrité et de la durabilité écologiques dans la région.

Fondées sur l'évaluation de l'état du parc national Elk Island de 2019 et sur les commentaires des Autochtones et des intervenants, les principales considérations en matière de planification et les priorités de gestion sont décrites ci-dessous.

Relations avec les Autochtones : L'établissement de relations entre Parcs Canada et les communautés autochtones entourant Elk Island a connu un élan important. Parcs Canada a collaboré avec succès à plusieurs initiatives avec les Premières Nations signataires du Traité n° 6 en Alberta, la Nation métisse de l'Alberta et d'autres encore. Voici quelques exemples :

- le transfert de bisons dans plusieurs communautés autochtones, notamment dans le Montana;
- le transfert de bisons vers l'État de l'Alaska;
- l'élaboration du Plan de gestion des populations surabondantes d'ongulés (par exemple, l'orignal, le wapiti);
- la conception du centre d'accueil Wahkotowin;
- le soutien aux produits et œuvres artistiques autochtones dans la boutique de souvenirs;
- la création du camp culturel autochtone;
- la récolte médicinale;
- la création du Cercle de la langue crie, qui est un programme pour les visiteurs visant à promouvoir la langue crie.

L'amélioration des relations par une participation accrue des peuples autochtones à la gestion et à l'exploitation du parc est un objectif clé de la direction, tout comme la contribution à la priorité du gouvernement du Canada relative à la réconciliation avec les peuples autochtones.

Augmentation de la fréquentation : La fréquentation a pris beaucoup d'ampleur au cours de la dernière décennie. Entre 2011 et 2021, le nombre de visiteurs a augmenté de 149 % (de 212 921 visiteurs à un sommet de 531 055 visiteurs). La fréquentation en hiver (novembre à avril) représente 30 % de la fréquentation annuelle du parc. Celle en saison intermédiaire (mai-juin et septembre-octobre) représente environ 40 % de la fréquentation totale. Pendant les périodes de pointe, le nombre et les besoins des visiteurs dépassaient la capacité de l'infrastructure, des services, des programmes et du personnel du parc. En raison des changements dans les niveaux et les modèles d'utilisation, Parcs Canada modifie l'expérience du visiteur pour répondre aux nouveaux besoins du public. L'infrastructure hivernale et les services aux visiteurs sont considérés comme ayant un fort potentiel pour améliorer l'agrément des visiteurs. L'augmentation du nombre de visiteurs en toutes saisons a dû être gérée avec soin afin d'assurer une incidence minimale sur les ressources naturelles et culturelles, les infrastructures et l'expérience du visiteur. Cependant, l'augmentation du nombre de visiteurs et le fait que le parc soit situé à côté d'une grande région métropolitaine constituent également une occasion continue de rapprocher les gens d'Elk Island de manière significative, en particulier les jeunes et les nouveaux arrivants au Canada.

Ongulés : La clôture entourant le parc et la faible densité de grands prédateurs font en sorte que les orignaux, les wapitis et les bisons risquent d'atteindre des densités élevées non viables (surabondance) s'ils ne sont pas activement retirés par le personnel du parc. Les populations surabondantes ont des effets négatifs sur la santé animale et sur l'intégrité des écosystèmes aquatiques, forestiers et de prairie. La gestion des wapitis visant à réduire leur surabondance a connu un succès modéré, tandis que la population d'orignaux dans le bloc nord du parc continue d'être décimée par la douve du foie. Les populations de wapitis et d'orignaux sont actuellement inférieures aux niveaux cibles dans le bloc nord du parc et supérieures aux niveaux cibles dans le bloc sud.

Les prairies et la santé des forêts : Les prairies et les forêts de cette région se trouvent le long des limites naturelles de la forêt-parc à trembles et des forêts boréales, et renferment certains des plus hauts niveaux de biodiversité de la province. Selon l'évaluation la plus récente des indicateurs de surveillance de la conservation, l'état des forêts est considéré comme « moyen » plutôt que « bon » comme indiqué dans l'évaluation de 2019. La santé des écosystèmes des prairies et la superficie des prairies ont connu un déclin ces dernières années. Le surpâturage par les ongulés, la propagation d'espèces végétales envahissantes et l'absence de feu en sont les principales causes. Parcs Canada est à investir 2,3 millions de dollars dans une initiative de remise en état des prairies à Elk Island qui se poursuivra jusqu'en 2024. L'amélioration de la qualité et de l'étendue des prairies augmentera la capacité du parc à accueillir des troupeaux d'ongulés en bonne santé et améliorera l'intégrité écologique de l'écosystème de prairie.

Les écosystèmes aquatiques : Les zones aquatiques et riveraines d'Elk Island sont essentielles à l'intégrité globale de l'écosystème du parc et au bien-être des communautés naturelles et humaines en aval. Des changements importants ont été apportés aux systèmes aquatiques du parc au cours des cent dernières années, notamment l'assèchement des milieux humides, la modification de la connectivité hydrologique avec la rivière Saskatchewan Nord et l'afflux de contaminants et de polluants organiques. L'habitat humide dans les collines Beaver a disparu à un rythme alarmant. Par conséquent, la protection des milieux humides dans le parc et dans la région est une priorité en matière de conservation.

Espèces envahissantes : L'introduction, la propagation et l'établissement d'espèces envahissantes à Elk Island constituent un défi pour la gestion du parc. Les plantes envahissantes menacent la santé des prairies d'Elk Island. Les porcs sauvages sont devenus très répandus dans la région, et on les aperçoit de plus en plus souvent dans le parc. Il n'y a pas eu de surveillance systématique de la présence d'espèces envahissantes dans les systèmes aquatiques.

Ressources culturelles : Nous ne disposons pas d'une vue d'ensemble des ressources culturelles du parc. Parmi les thèmes de ce domaine, citons : la préparation d'un répertoire des ressources existantes, telles que les objets et les sites archéologiques; la détermination des besoins en matière de préservation du patrimoine bâti, comme les édifices fédéraux du patrimoine; et la compréhension des paysages culturels qui peuvent exister dans le parc. Parcs Canada reconnaît et respecte le fait qu'il existe dans le parc des sites culturels et spirituels autochtones qui ne sont connus que des peuples autochtones locaux.

Changements climatiques : Les projections en matière de changements climatiques en ce qui a trait à Elk Island montrent une augmentation importante de la température et des jours sans gel, ainsi qu'une diminution de l'épaisseur de la couche de neige annuelle. Ces projections comprennent des changements dans le mélange d'espèces et les niveaux de population, la perte de milieux humides, la présence accrue d'espèces envahissantes et l'augmentation des risques de feux de forêt. Chez les ongulés, les répercussions comprennent le stress thermique, la diminution de la couverture forestière pour s'abriter, l'apparition de nouvelles maladies et l'augmentation de la pression de pâturage sur les habitats de prairie stressés par la chaleur. Les changements climatiques peuvent également avoir une incidence sur l'expérience du visiteur, la durée de vie des biens construits et l'état des ressources culturelles.

Biosphère des Collines-Beaver : La récente désignation par l'UNESCO des collines Beaver en tant que biosphère aidera les partenaires régionaux et les intervenants à créer des messages coordonnés pour promouvoir la conservation et influencer le développement durable dans la région. À Elk Island, Parcs Canada a l'occasion de jouer un rôle de premier plan dans la biosphère et dans d'autres processus de planification régionale. Parcs Canada et les gestionnaires des terres de la biosphère ont des objectifs communs, notamment assurer l'intégrité écologique et la connectivité écologique à l'échelle du paysage, promouvoir le développement durable et le tourisme, et protéger les ressources culturelles.

Plans de soutien : Six plans détaillés propres à un thème orientent la gestion du parc ou sont en cours d'élaboration :

- « Audit de l'accessibilité et de la conception universelles du parc national Elk Island » (région du lac Astotin) (2021)
- « Plan d'expérience du visiteur du parc national Elk Island » (2019).

- « Plan stratégique des relations externes du parc national Elk Island 2022-2026 » (2022).
- « Plan de gestion des populations surabondantes d'ongulés — parc national Elk Island » (2018).
- « Plan de gestion du feu — Parc national Elk Island » (2018).
- « Plan de gestion de la végétation — Unité de gestion du Nord des Prairies » (2015).
- Un plan de gestion de l'utilisation par les visiteurs est en cours d'élaboration. Il permettra de déterminer les conditions souhaitées et les approches de gestion pour trois zones à forte fréquentation du parc.
- Un plan relatif aux espèces en péril est presque terminé.

4.0 Élaboration du plan directeur

L'ébauche de plan directeur a été élaborée par une équipe d'employés de Parcs Canada qui soutiennent le parc national Elk Island, avec la participation des Autochtones et d'intervenants du parc. Comme pour tous les programmes de planification des parcs nationaux, l'une des premières étapes a été de réaliser une évaluation de l'état du parc. L'ébauche du plan a été façonnée par la prise en compte de nombreux autres sujets et possibilités, notamment la recherche sur le parc, les plans de soutien susmentionnés, les priorités organisationnelles de Parcs Canada et les commentaires formulés lors des consultations.

Une phase introductive de consultation des Autochtones et des intervenants a eu lieu au printemps et à l'automne 2021. L'objectif de la consultation était triple : 1) présenter le programme de planification; 2) cerner les possibilités de participer à l'élaboration du plan directeur; et 3) commencer à discuter des sujets d'intérêt commun qui peuvent contribuer à façonner l'ébauche du plan. Les points forts de la discussion de cette phase d'introduction sont contenus dans le rapport « Ce que nous avons entendu » (2022). Tous les commentaires ont été pris en compte dans l'élaboration de l'ébauche de plan.

Des représentants de dix communautés autochtones ont participé à deux réunions virtuelles. Les discussions ont porté sur l'accroissement de la participation des Autochtones à la gestion du parc, l'augmentation du contenu culturel autochtone dans l'information relative au parc et l'exploration du sentiment d'appartenance des Autochtones à leurs terres traditionnelles. Les représentants ont exprimé leur désir de continuer à collaborer avec Parcs Canada à l'élaboration du plan directeur. Les réunions se poursuivent.

Les groupes d'intervenants ont participé à trois réunions virtuelles, où étaient représentés la biosphère des Collines-Beaver, des organisations touristiques basées à Edmonton, une organisation environnementale, un comté et l'association coopérante du parc. Les discussions ont porté sur la connectivité des paysages, l'innovation dans la gestion du parc et de la région, la durabilité, la coordination et la promotion du tourisme, et l'équilibre entre l'utilisation et la protection. La prochaine étape de la consultation pour ces organisations sera l'examen de l'ébauche du plan.

La consultation sur l'ébauche du plan directeur prendra plusieurs formes. Internet sera utilisé pour atteindre les personnes intéressées par l'examen de l'ébauche du plan. Des réunions seront organisées avec les peuples autochtones et les représentants des intervenants. Tous les commentaires seront examinés et pris en compte lors de la finalisation du plan. Un document définitif « Ce que nous avons entendu » sera publié pour conclure le programme de consultation.

5.0 Vision

Cette vision exprime l'avenir souhaité du parc national Elk Island dans 15 à 20 ans et sert de base au présent plan directeur.

Le parc national Elk Island est reconnu comme un joyau dans la province et un sanctuaire de nature et de culture. Il protège à tout jamais l'intégrité écologique de la forêt boréale et de la région naturelle des plateaux boréaux du Sud. La forêt-parc à trembles de la région, qui est en voie de disparition, appuie un ensemble diversifié de plantes, d'animaux et

d'écosystèmes, notamment le bison, l'orignal, le wapiti, les prairies, les forêts et les milieux humides. Les processus naturels essentiels à l'intégrité des écosystèmes, tels que les incendies, la prédation, les déplacements de la faune et le broutage, se poursuivent. Les ressources naturelles et culturelles font partie intégrante de l'écosystème et sont gérées sous cet angle.

Les peuples autochtones se sentent les bienvenus et établissent des liens avec les terres et les eaux que leurs ancêtres ont appelées leur chez-eux pendant des milliers d'années. Ils poursuivent la tradition de récolte, de cueillette et d'enseignement aux nouvelles générations. Ils participent activement à la gestion du parc en contribuant à la prise de décision et à l'emploi. Le respect des systèmes de savoirs autochtones est intégré dans l'ensemble des activités de gestion. Les cultures autochtones sont reconnues et célébrées dans le cadre de l'expérience du visiteur et l'information sur le parc. La présence des peuples autochtones dans le paysage améliore le bien-être du parc et l'expérience du visiteur.

Les visiteurs peuvent facilement observer la faune du parc en toute sécurité, ce qui témoigne efficacement du succès des legs centenaires du parc en matière de conservation. Beaucoup de visiteurs sont nouveaux au Canada et ne connaissent pas l'expérience d'un parc national, et leur visite les encourage à profiter d'autres activités de plein air. Nombreux sont ceux qui visitent le parc depuis des années et profitent des activités de l'avant-pays du lac Astotin ou de la tranquillité d'un sentier dans l'arrière-pays. Tous les visiteurs ont l'occasion de savourer un peu de solitude s'ils le désirent.

Le parc national Elk Island est un endroit où les gens peuvent tenir des discussions et des réflexions sur d'importants concepts, notamment la nature sauvage, la conservation, la culture et l'intendance autochtone. Les récits du parc respectent la diversité qui fait du Canada ce qu'il est aujourd'hui. Les récits permettent aux membres de la population canadienne de se reconnaître, peu importe qui et où ils sont.

Par l'intermédiaire de partenariats, Elk Island a une incidence au-delà de ses limites. Les bisons du parc continuent de contribuer au rétablissement de hardes dans le monde entier. Le rôle de chef de file de Parcs Canada dans la biosphère des Collines-Beaver a contribué à une durabilité accrue dans l'ensemble du paysage régional. Certaines aires sont protégées dans un état naturel ou quasi naturel. De nombreuses aires sont reliées entre elles pour former des corridors écologiques, ce qui accroît la résilience des écosystèmes.

6.0 Stratégies clés

À titre de plan stratégique à long terme, et conformément à l'approche du gouvernement du Canada en matière de planification axée sur les résultats, le plan directeur s'articule autour des objectifs que Parcs Canada veut atteindre. Le plan directeur ne vise pas à déterminer l'équivalent de dix ans de mesures en particulier, mais plutôt d'indiquer aux décideurs et au public les priorités qui éclaireront leurs décisions.

Les éléments de la planification axée sur les résultats s'énoncent comme suit :

- la vision – décrit l'avenir souhaité, établit l'orientation de la gestion;
- les stratégies clés – présentent les principaux thèmes et les approches de gestion;
- les objectifs – définissent les priorités de gestion, indiquent les résultats souhaités;
- les cibles – définissent le calendrier et l'ampleur du changement qui sera mesuré;
- les rapports – communiquent la mise en œuvre continue, en associant les mesures prises à l'orientation définie par le plan directeur.

Parcs Canada prendra des décisions concernant la façon d'atteindre les cibles définies dans ce plan, en collaboration avec les Premières Nations, les partenaires, les intervenants et le public. Sur un horizon de dix ans, cette approche permettra de tenir compte des ressources disponibles, des priorités changeantes et

des nouvelles possibilités. Les partenaires, les intervenants et la population canadienne seront informés de la façon dont les décisions, les mesures ou les projets en cours cadrent avec le plan directeur au moyen de la planification des activités, des mises à jour annuelles sur la mise en œuvre et d'autres communications.

Chacune des stratégies clés contient des objectifs et des cibles qui orienteront la gestion du parc et la prise de décisions pour les dix prochaines années. Les objectifs décrivent les résultats souhaités après la mise en œuvre des activités de programme. Les cibles fournissent des moyens concrets de mesurer les progrès réalisés vers l'atteinte de chaque objectif. Dans certains cas, elles découlent d'indicateurs ou de seuils liés aux programmes de surveillance de Parcs Canada, et dans d'autres cas, les cibles peuvent refléter les activités ou les résultats souhaités des activités de gestion du parc.

Les cibles de ce plan sont généralement mesurées à l'aide des niveaux de 2022 comme référence (points de repère), à partir d'évaluations qui ont aidé à orienter l'élaboration du plan. Dans la mesure du possible, les cibles sont fondées sur des données mesurables qui sont surveillées par Parcs Canada dans le cadre de programmes à l'échelle de l'organisation; d'autres repères et cibles seront établis et mesurés localement par la gestion du parc. Parmi les programmes et les outils de Parcs Canada qui constituent des sources courantes de cibles mesurables, on compte :

- Programmes de surveillance de Parcs Canada (évaluations de l'état des parcs)
- Sondages auprès des visiteurs
- Données sur la fréquentation
- Permis
- Surveillance des médias
- Accords de partenariat

Des délais précis pour atteindre certains objectifs ont été fournis dans la mesure du possible; lorsqu'aucun échéancier n'a été mentionné, l'objectif sera atteint au cours de la période du plan décennal. La prochaine évaluation de l'état du parc sera prévue dans environ huit ans à compter de la date d'approbation du présent plan directeur afin de lancer le prochain cycle de planification.

Les stratégies clés ne sont pas isolées les unes des autres ni classées par ordre de priorité; il faut les considérer dans leur ensemble afin de comprendre comment le plan vise à concrétiser la vision du parc et le mandat de Parcs Canada. Dans bien des cas, l'orientation relative aux activités de gestion du parc est intégrée à plusieurs stratégies clés. Pour la durée du présent plan directeur, cinq stratégies clés ont été définies pour guider l'orientation de la gestion du parc national Elk Island.

Stratégie clé n° 1 : Renforcer les relations avec les Autochtones dans un esprit de réconciliation

Cette stratégie clé est axée sur l'établissement d'une relation renouvelée avec les peuples autochtones, fondée sur la reconnaissance des droits, le respect et le partenariat. Pendant la durée du présent plan, Parcs Canada s'efforcera d'établir avec ses partenaires autochtones des relations solides et respectueuses, caractérisées par l'écoute, la communication des points de vue et la collaboration dans un esprit de réconciliation. L'importance accrue accordée aux cultures autochtones reflétera une évolution des mentalités au sein de Parcs Canada, où les histoires autochtones étaient souvent ignorées et sont maintenant célébrées.

Parcs Canada continuera de collaborer avec les peuples autochtones pour favoriser les occasions d'améliorer leurs liens avec le parc national Elk Island et d'accroître leur participation à la gestion et aux activités du parc. Une présence accrue des peuples autochtones dans le parc, qui inclut des peuples autochtones s'adonnant à des pratiques culturelles et présentant leurs traditions, servira de catalyseur pour l'apprentissage mutuel, le respect et la compréhension.

Parcs Canada travaillera en partenariat avec les communautés autochtones liées au parc pour s'assurer que l'importance culturelle du bison pour les peuples autochtones est une considération importante dans

tous les efforts de conservation de l'espèce. Si Parcs Canada collabore avec des partenaires autochtones pour présenter des informations sur les cultures autochtones dans les renseignements sur le parc et les programmes connexes, les visiteurs pourront mieux comprendre et apprécier le rôle des peuples autochtones dans l'intendance de la région. La population canadienne et les Autochtones auront également l'occasion d'entrer en contact avec des contenus de diffusion externe et de programmation à distance créés selon des perspectives autochtones. Les sites culturels, les valeurs et les toponymes autochtones du parc seront identifiés, protégés et communiqués, s'il y a lieu, en collaboration avec les partenaires autochtones. Les progrès réalisés dans tous ces domaines contribueront à la réconciliation et à l'amélioration des relations avec les peuples autochtones.

Objectif 1.1 : Les relations sont renforcées et de nouvelles relations continuent d'être établies dans le respect avec les communautés autochtones liées au parc, honorant leur rôle de gardiens traditionnels des terres et augmentant leur participation à la gestion du parc.

Cibles

- Un cercle consultatif autochtone pour Elk Island est créé dans les cinq ans.
- L'indicateur des partenariats autochtones est passé de « passable » à « bon » au moment de la prochaine évaluation de l'état du parc.

Objectif 1.2 : Les contributions, les histoires et les langues des partenaires autochtones font partie intégrante du parc national Elk Island.

Cibles

- Les notes des indicateurs relatifs à l'intégration du savoir traditionnel et à l'utilisation des langues autochtones se sont améliorées dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- Le nombre de programmes d'interprétation qui soutiennent la communication des histoires autochtones et leur narration par des Autochtones a augmenté ~~d'ici~~ trois ans.
- ~~D'ici cinq~~~~En cinq~~ ans, les langues autochtones font partie de certains programmes, de la signalisation et des noms de lieux dans le parc.

Objectif 1.3 : Les possibilités d'avantages socio-économiques pour les peuples autochtones à Elk Island se sont améliorées.

Cibles

- L'indicateur des possibilités économiques pour les peuples autochtones s'est amélioré dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- Le recrutement de personnel autochtone a augmenté par rapport au niveau de référence de 2022, en particulier dans les communautés autochtones partenaires et dans la région de la capitale, Edmonton.
- Les possibilités de contrats, de marchés publics et autres possibilités commerciales pour les partenaires autochtones ont augmenté par rapport aux niveaux de 2022.
- Le programme de marchandises et d'artisanat autochtones a pris de l'ampleur et continue d'être soutenu par Parcs Canada.

Objectif 1.4 : Les liens entre les partenaires autochtones et la terre sont maintenus, ce qui laisse une présence autochtone durable dans le parc.

Cibles

- L'utilisation de l'aire culturelle autochtone a augmenté ~~d'ici~~ trois ans.
- La note de l'indicateur d'accessibilité autochtone est passée de « passable » à « bon » au moment de la prochaine évaluation de l'état du parc.

Stratégie clé n° 2 : Favoriser l'intégrité écologique du parc

La stratégie clé est axée sur le maintien et l'amélioration de l'intégrité écologique des écosystèmes du parc et de leurs ressources naturelles et culturelles, qui sont essentielles à l'existence du parc. Les caractéristiques particulières d'Elk Island présentent des difficultés inhérentes. Les mesures de gestion tiendront compte de la petite superficie du parc, des pressions du développement voisin, d'une frontière clôturée qui limite les déplacements des grands animaux, et de l'absence d'incendies et de grands prédateurs. Les répercussions des changements climatiques ajoutent encore à la difficulté de gérer l'intégrité écologique et de protéger les ressources culturelles. Les objectifs liés à ces difficultés consistent à rétablir des processus écologiques sains qui contribuent à l'intégrité écologique de la forêt-parc à trembles et à la santé des populations d'ongulés. Les rôles du pâturage, des incendies, de la prédation et de la faune transfrontalière resteront des considérations importantes.

L'abondance des espèces en péril, ainsi que des espèces importantes sur le plan écologique et fragiles sur le plan culturel, est élevée dans les collines Beaver. Pendant la durée de ce plan, les recommandations issues des récents processus de planification des espèces en péril d'Elk Island seront mises en œuvre et les programmes de surveillance des espèces en péril continueront d'évoluer. Les efforts de gestion de Parcs Canada se concentreront également sur la réduction des conflits entre l'humain et les animaux sauvages. Les activités de gestion de ces conflits continueront d'être orientées vers des stratégies proactives, notamment pour la gestion des castors, des bisons et des carnivores.

En raison des changements importants qui se sont produits dans les systèmes aquatiques du parc au cours des cent dernières années, la surveillance de la santé des systèmes aquatiques, combinée à une stratégie de remise en état des principaux plans d'eau, sera un point de départ pour atténuer certaines de ces répercussions.

La prévention de l'introduction, de la propagation et de l'établissement d'espèces envahissantes dans le parc national Elk Island restera un élément crucial de la gestion du parc. Reconnaissant que l'éradication de ces espèces nécessitera une planification et des efforts considérables, Parcs Canada continuera d'élaborer des programmes qui permettent de repérer et de surveiller systématiquement les espèces envahissantes et d'en réduire la présence et la propagation. Une stratégie de gestion des porcs sauvages sera élaborée et mise en œuvre, à la mesure des stratégies de gestion nationales, et cette stratégie décrira les mesures et les activités visant à atténuer la présence des porcs sauvages à Elk Island. En outre, une approche de gestion des espèces aquatiques envahissantes sera établie et mise en œuvre afin de surveiller et de détecter ces espèces et de prévenir leur introduction dans les cours d'eau du parc. Des programmes éducatifs seront élaborés et offerts aux visiteurs, afin de les sensibiliser à leur rôle dans la réduction de la présence globale des espèces envahissantes dans le parc.

Elk Island établira une priorité pour l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie de gestion des ressources culturelles en déterminant quelles sont ces ressources, en comprenant et en communiquant leur importance du point de vue des Autochtones et des non-Autochtones, et en les protégeant et en en prenant soin de façon respectueuse. Parcs Canada reconnaît et respecte le fait qu'il existe dans le parc des sites culturels et spirituels autochtones qui ne sont connus que des peuples autochtones de la région. Pour cette raison, des pratiques de gestion appropriées et respectueuses seront mises en place en collaboration avec les partenaires autochtones.

Les initiatives de gestion, de conservation et de remise en état des écosystèmes de Parcs Canada se baseront sur les meilleures données scientifiques disponibles, le savoir autochtone et une approche adaptative qui prévoient l'évolution des pratiques de gestion en fonction de la surveillance et de la recherche. Lorsque les ressources naturelles et culturelles subissent des répercussions négatives liées à l'humain (par exemple, une utilisation humaine intense), ces répercussions seront gérées afin de réduire leurs effets.

Objectif 2.1 : Les écosystèmes terrestres sont remis en état.

Cibles

- L'étendue des prairies a augmenté pour atteindre 18-28 % de la surface terrestre du parc.
- La superficie moyenne annuelle brûlée est maintenue à au moins 202,5 ha par an.
- L'état des prairies s'est amélioré, passant de « mauvais » à « passable » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- L'état des forêts est passé de « passable » à « bon » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

Objectif 2.2 : Les habitats, les espèces et les liens trophiques dans le parc sont protégés et préservés.

Cibles

- L'état de la population de wapitis et d'orignaux est passé de « mauvais » à « passable » au moment de la prochaine évaluation de l'état du parc.
- Les mesures découlant de la surveillance des écosystèmes d'eau douce sont stables ou s'améliorent.
- Les stratégies proactives de coexistence entre l'humain et les animaux sauvages entraînent une réduction des conflits avec ces animaux par rapport aux niveaux de 2022.
- Tous les habitats des espèces en péril sont définis et cartographiés.

Objectif 2.3 : Elk Island maintient son rôle de chef de file dans la conservation du bison en Amérique du Nord.

Cibles :

- L'état de la population de bisons s'est amélioré, passant de « mauvais » à « passable » au moment de la prochaine évaluation de l'état du parc.
- Le parc continue de contribuer à l'établissement et au renforcement des populations de bisons des plaines et de bisons des bois dans toute l'Amérique du Nord.

Objectif 2.4 : La présence d'espèces envahissantes est en baisse dans tout le parc.

Cibles

- Le pourcentage de couverture des plantes envahissantes prioritaires a diminué de 10 % [d'ici](#) cinq ans.
- Les porcs sauvages ne se sont pas établis dans le parc.
- Les espèces aquatiques envahissantes ne se sont pas établies dans le parc.

Objectif 2.5 : La compréhension des ressources culturelles du parc s'est améliorée, ce qui permet de mieux gérer le patrimoine culturel et naturel.

Cibles

- Les caractéristiques et les paysages culturels sont mesurés dans la prochaine évaluation de l'état du parc.
- L'état des édifices fédéraux du patrimoine s'est amélioré, passant de « passable » à « bon » dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

Stratégie clé n° 3 : Collaborer pour appuyer la durabilité écologique dans son ensemble

Cette stratégie clé est axée sur une approche intégrée à l'échelle du paysage, en collaboration avec des partenaires régionaux, afin d'appuyer les objectifs communs de conservation de la biodiversité, de durabilité écologique et de soutien de l'économie touristique. Parcs Canada continuera de jouer un rôle clé en collaborant avec l'organisme Beaver Hills Initiative afin de prendre en charge la conservation et la durabilité de manière globale. Avec la désignation de la biosphère des Collines-Beaver de l'UNESCO en 2016, il existe un potentiel renouvelé pour travailler à l'atteinte d'objectifs communs de connectivité

écologique à l'échelle du paysage, d'intendance environnementale, de protection des ressources culturelles et de développement de relations respectueuses et mutuellement bénéfiques avec les peuples autochtones.

Parcs Canada a un rôle de chef de file à jouer dans la réussite de la biosphère. L'organisation est bien placée pour fournir une expertise spécialisée qui vient appuyer la collecte de connaissances, la recherche scientifique et l'échange de données. Parcs Canada continuera de jouer un rôle dans la gestion de la biosphère, notamment en ce qui concerne les conflits entre l'humain et les animaux sauvages, la gestion de la végétation et des milieux aquatiques, la remise en état des milieux humides, la connectivité écologique à l'échelle du paysage, la gestion des ressources culturelles, les liens avec les Autochtones et le soutien d'une économie touristique régionale durable. L'accent sera également mis sur la participation des communautés de la région des collines Beaver afin qu'elles se sentent liées au parc.

L'atténuation des répercussions des espèces envahissantes, y compris les porcs sauvages, dans le parc national et dans l'ensemble de la biosphère, nécessite des stratégies régionales en collaboration avec les partenaires.

Par l'intermédiaire de processus de planification régionale avec des fiduciaires foncières et des partenaires provinciaux, Parcs Canada élaborera et mettra en œuvre une stratégie d'acquisition de terres pour accroître l'assise territoriale du parc et appuiera les initiatives régionales externes qui augmentent la superficie des aires protégées dans la région des collines Beaver. Cette stratégie vise également à renforcer l'intégration du parc dans l'économie touristique régionale. Parcs Canada participera à la promotion du tourisme régional afin de favoriser un tourisme durable et à l'année dans la région pour la biosphère des Collines-Beaver, en collaboration avec des représentants du gouvernement de l'Alberta, du comté de Strathcona, du comté de Lamont, du comté de Beaver et des associations régionales axées sur le tourisme. Parcs Canada travaillera également avec ces partenaires touristiques pour promouvoir des pratiques de tourisme environnemental durable.

Parcs Canada créera des occasions de déterminer et de coordonner les mesures d'atténuation et d'adaptation au changement climatique et participera à ces activités. L'organisation continuera également de participer aux évaluations d'impact régionales et aux processus d'examen réglementaire des projets proposés qui pourraient avoir des effets transfrontaliers sur l'intégrité écologique, les ressources culturelles et l'expérience du visiteur du parc. Il y aura un partage accru des données et des résultats de recherche, ainsi qu'une collaboration accrue dans les projets régionaux de recherche et de surveillance. Parcs Canada continuera de veiller à ce que les points de vue autochtones soient entendus dans la biosphère des Collines-Beaver.

Objectif 3.1 : Les défis régionaux et environnementaux se sont améliorés en collaboration avec les partenaires de la biosphère, les propriétaires fonciers, les gouvernements locaux et les organismes de conservation afin de soutenir l'intégrité écologique et la durabilité dans la région.

Cibles

- Les programmes régionaux soutenus par Parcs Canada entraînent une diminution des conflits entre l'humain et les animaux sauvages et une augmentation de la connectivité écologique à l'échelle du paysage par rapport aux niveaux de 2022.
- Grâce à la collaboration régionale, la présence des espèces envahissantes, telles que les porcs sauvages, n'augmente pas de manière importante dans la biosphère des Collines-Beaver par rapport aux niveaux de 2022.
- Les populations transfrontalières d'espèces en péril dans la biosphère ont augmenté leur effectif par rapport aux niveaux de 2022.

Objectif 3.2 : L'agrandissement du parc national Elk Island a permis d'accroître la connectivité globale des paysages, la conservation et l'intendance écologique de la biosphère des Collines-Beaver.

Cibles

- La superficie des aires protégées dans la région a augmenté par rapport aux niveaux de 2022.
- Le territoire d'Elk Island s'est étendu par rapport aux niveaux de 2022.

Objectif 3.3 : Les relations entre Parcs Canada et les partenaires clés sont élargies et renforcées afin de promouvoir le tourisme régional dans la biosphère des Collines-Beaver.

Cibles

- La collaboration entre les principaux partenaires touristiques et Parcs Canada pour promouvoir le tourisme durable à l'année dans la région est maintenue.

Stratégie clé n° 4 : Établir des liens et inspirer les gens

Cette stratégie clé vise à rapprocher les gens du patrimoine naturel et culturel du parc national Elk Island grâce à des expériences de grande qualité pour les visiteurs et à des initiatives de diffusion externe. Les besoins du public cible et les expériences souhaitées seront fondamentaux pour l'amélioration et la revitalisation continues des expériences proposées dans le parc. L'expérience du visiteur actuelle sera évaluée pour répondre à l'augmentation de la fréquentation tout au long de l'année, aux changements dans les habitudes d'utilisation des visiteurs et aux pressions exercées par ceux-ci. L'évaluation prendra en compte de nombreux aspects des expériences existantes et souhaitées, notamment les marchés cibles, les capacités sociales et écologiques ainsi que les infrastructures. Ces efforts soutiendront l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie renouvelée d'expérience du visiteur pour le parc.

Les niveaux de fréquentation du parc seront activement surveillés et gérés afin de maintenir une utilisation durable et des niveaux élevés de satisfaction des visiteurs. Parcs Canada s'efforcera de trouver des approches pour s'assurer que les possibilités offertes aux visiteurs dans le parc reposent sur une meilleure compréhension des approches de gestion de l'utilisation des visiteurs, des répercussions culturelles et écologiques potentielles, de la capacité spatiale limitée du parc, de l'état et des caractéristiques des installations et de l'infrastructure, et de tout problème de sécurité potentiel, afin de s'assurer que les possibilités offertes aux visiteurs sont durables et qu'elles peuvent accueillir des personnes ayant des capacités, des identités sociales, des antécédents et des intérêts différents. Ces efforts soutiendront l'élaboration et la mise en œuvre d'un plan de gestion de l'utilisation des visiteurs pour Elk Island. Un programme de surveillance visant à mesurer les répercussions potentielles de la fréquentation sur l'intégrité écologique permettra d'améliorer la compréhension et les mesures de gestion adaptative. L'affluence dans les secteurs les plus populaires sera gérée de façon à réduire la congestion, à prioriser la sécurité publique et l'intégrité écologique ainsi qu'à offrir des expériences de qualité. Pour obtenir les résultats souhaités, Parcs Canada aura besoin de la collaboration et du soutien des intervenants et des partenaires.

Les investissements dans les infrastructures destinées aux visiteurs viseront à améliorer l'accessibilité et à créer un environnement sûr et inclusif pour les visiteurs et le personnel. Des principes de conception adaptative seront intégrés aux installations nouvelles ou rénovées du parc, conformément aux pratiques exemplaires et aux normes d'accessibilité et en collaboration avec les personnes en situation de handicap. Pour faire suite à l'audit de l'accessibilité et de la conception universelle dans le secteur du lac Astotin, un audit de l'accessibilité sera effectué pour le reste de l'infrastructure et des installations destinées aux visiteurs dans le parc.

En l'absence d'un exploitant pour le terrain de golf, il est possible d'évaluer le service du terrain de golf et la meilleure utilisation de cette zone du parc. Une analyse des options sera effectuée pour le terrain de golf afin de déterminer son utilisation future.

Au cours des dix prochaines années, Parcs Canada s'efforcera d'accroître le lien entre les publics régionaux et nationaux et le parc national Elk Island grâce à une approche globale en matière de communications, de diffusion externe, de promotion et de marketing. En outre, une série d'occasions de visite avec personnel, sans personnel et virtuelles innovantes seront créées pour les publics cibles. Cette mesure incitera les gens à se renseigner sur cette destination touristique unique, à la visiter et à créer leurs propres liens significatifs avec le parc, en particulier pendant les saisons intermédiaire et hivernale. Les activités de diffusion externe comprendront la promotion et la présentation d'Elk Island sur des plateformes en ligne, des médias et des films régionaux et nationaux.

Objectif 4.1 : L'appréciation des visiteurs et leur rapprochement avec le parc national Elk Island sont maintenus grâce à un grand choix d'expériences et de services agréables, accessibles et inclusifs.

Cibles

- 85 % des visiteurs interrogés déclarent que le parc est important à leurs yeux.
- 90 % des visiteurs interrogés déclarent que leur bien-être émotionnel, social et physique s'est amélioré grâce à leur visite du parc.
- L'indicateur de l'appréciation des visiteurs s'est amélioré avec une tendance à la hausse dans la prochaine évaluation de l'état du parc.

Objectif 4.2 : Les expériences de qualité pour les visiteurs sont améliorées grâce à des stratégies efficaces de gestion de l'utilisation des visiteurs afin de protéger les écosystèmes du parc.

Cibles :

- 90 % des visiteurs interrogés sont satisfaits globalement de leur visite du parc.
- 75 % des visiteurs interrogés considèrent qu'ils ont appris à connaître le patrimoine naturel du parc.
- Les mesures de l'intégrité écologique montrent que la fréquentation ne nuit pas à l'écosystème du parc.

Objectif 4.3 : Des paramètres d'accessibilité et d'inclusivité sont établis pour l'ensemble du parc et montrent une amélioration conformément à l'objectif et aux principes de la *Loi canadienne sur l'accessibilité*.

Cibles

- Les recommandations de l'audit de l'accessibilité et de la conception universelle du parc national Elk Island (aire de fréquentation diurne Astotin) ont été mises en œuvre. Les options accessibles et inclusives permettant aux visiteurs de découvrir le parc sont améliorées par rapport aux niveaux de 2022.

Objectif 4.4 : Les publics régionaux et nationaux sont conscients de l'importance naturelle et culturelle du parc national Elk Island.

Cibles :

- L'éventail des occasions innovantes, avec personnel, sans personnel et virtuelles, qui permettent aux publics cibles d'en savoir plus sur le parc et de créer un lien avec celui-ci, est maintenu comparativement aux niveaux de 2022.
- La visibilité dans un éventail diversifié de plateformes en ligne, de médias et de films régionaux et nationaux présentant le parc est maintenue comparativement aux niveaux de 2022.

Stratégie clé n° 5 : Réagir et s'adapter aux changements climatiques

Cette stratégie vise à réagir et à s'adapter aux effets des changements climatiques sur les écosystèmes, les ressources culturelles, les biens bâtis et les installations pour les visiteurs du parc. Parcs Canada s'engage à protéger les écosystèmes du parc dans l'intérêt des générations futures en exerçant un leadership dans l'exploitation durable du parc et la gestion adaptative en réponse aux changements climatiques.

Les efforts de Parcs Canada seront axés sur une meilleure compréhension des effets des changements climatiques dans le parc et des mesures adaptatives seront prises pour atténuer ces effets dans la mesure du possible. Le programme de surveillance de l'intégrité écologique du parc sera examiné afin de cerner les lacunes dans les données et les possibilités de mieux comprendre les effets des changements climatiques sur l'écosystème du parc. Sur la base de cet examen, des mises à jour seront apportées au programme de surveillance écologique avant la prochaine évaluation de l'état du parc national Elk Island. La vulnérabilité des ressources culturelles aux effets des changements climatiques sera également évaluée en tenant compte du savoir et des perspectives autochtones. Une meilleure compréhension des effets des

changements climatiques contribuera également à créer des possibilités efficaces pour les visiteurs et des approches de gestion de l'utilisation des visiteurs qui soient durables.

Au cours des dix prochaines années, le parc s'efforcera de réduire son empreinte carbone. Les mesures d'atténuation opérationnelles et les mesures visant à réduire les émissions de gaz à effet de serre seront poursuivies afin d'accroître la durabilité de l'exploitation du parc. Il s'agit notamment de promouvoir la conception, la construction et l'entretien durables des infrastructures du parc et des installations destinées aux visiteurs. Conformément à l'engagement du gouvernement du Canada à écologiser les opérations gouvernementales, Parcs Canada réalisera également des progrès dans la transition vers des biens immobiliers, des parcs de véhicules, des services et des opérations à faible teneur en carbone, durables et résilients aux changements climatiques.

Parcs Canada élargira son réseau et ses collaborations avec des établissements et des organisations ayant une expertise en matière de changements climatiques. Cette mesure contribuera à la compréhension du parc quant aux effets des changements climatiques et à la façon d'y réagir. De plus, Parcs Canada travaillera de concert avec les groupes régionaux afin de collaborer aux initiatives relatives aux changements climatiques qui sont bénéfiques pour le parc et la biosphère, voire de les coordonner.

Objectif 5.1 : La compréhension des effets des changements climatiques sur les écosystèmes du parc, les ressources culturelles, les biens bâtis et les installations destinées aux visiteurs s'est améliorée.

Cibles

- Les recherches entreprises par le parc national Elk Island pour comprendre les effets écologiques des changements climatiques sur l'écosystème du parc, par rapport aux niveaux de 2022, se sont multipliées.
- Des mesures d'adaptation visant à atténuer les effets des changements climatiques sur les ressources écologiques et culturelles sont mises en œuvre et leur nombre a augmenté.
- La résilience des infrastructures du parc face aux effets des changements climatiques a augmenté par rapport aux niveaux de 2022.

Objectif 5.2 : Les approches écologiques et à faible émission de carbone sont intégrées de manière exhaustive dans l'exploitation, la gestion des biens et les services du parc, conformément à la *Stratégie ministérielle de développement durable*.

Cibles

- Les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'exploitation du parc sont en baisse par rapport aux niveaux de 2022.

7.0 Zonage

Le zonage est un outil de gestion important qui appuie la vision du parc national Elk Island en orientant les visiteurs vers les zones appropriées du parc et en veillant à ce que les zones écologiques ou culturelles rares et fragiles soient protégées.

Le système de zonage adopté par Parcs Canada pour les parcs nationaux est le fruit d'une démarche intégrée pour la classification des terres et des eaux dans un parc national et il sert à définir les endroits où des activités particulières peuvent avoir lieu, selon leur capacité portante. Le système de zonage se divise en cinq catégories :

- Zone I — Préservation spéciale;
- Zone II — Milieu sauvage;
- Zone III — Milieu naturel;
- Zone IV — Loisirs de plein air;
- Zone V — Services du parc.

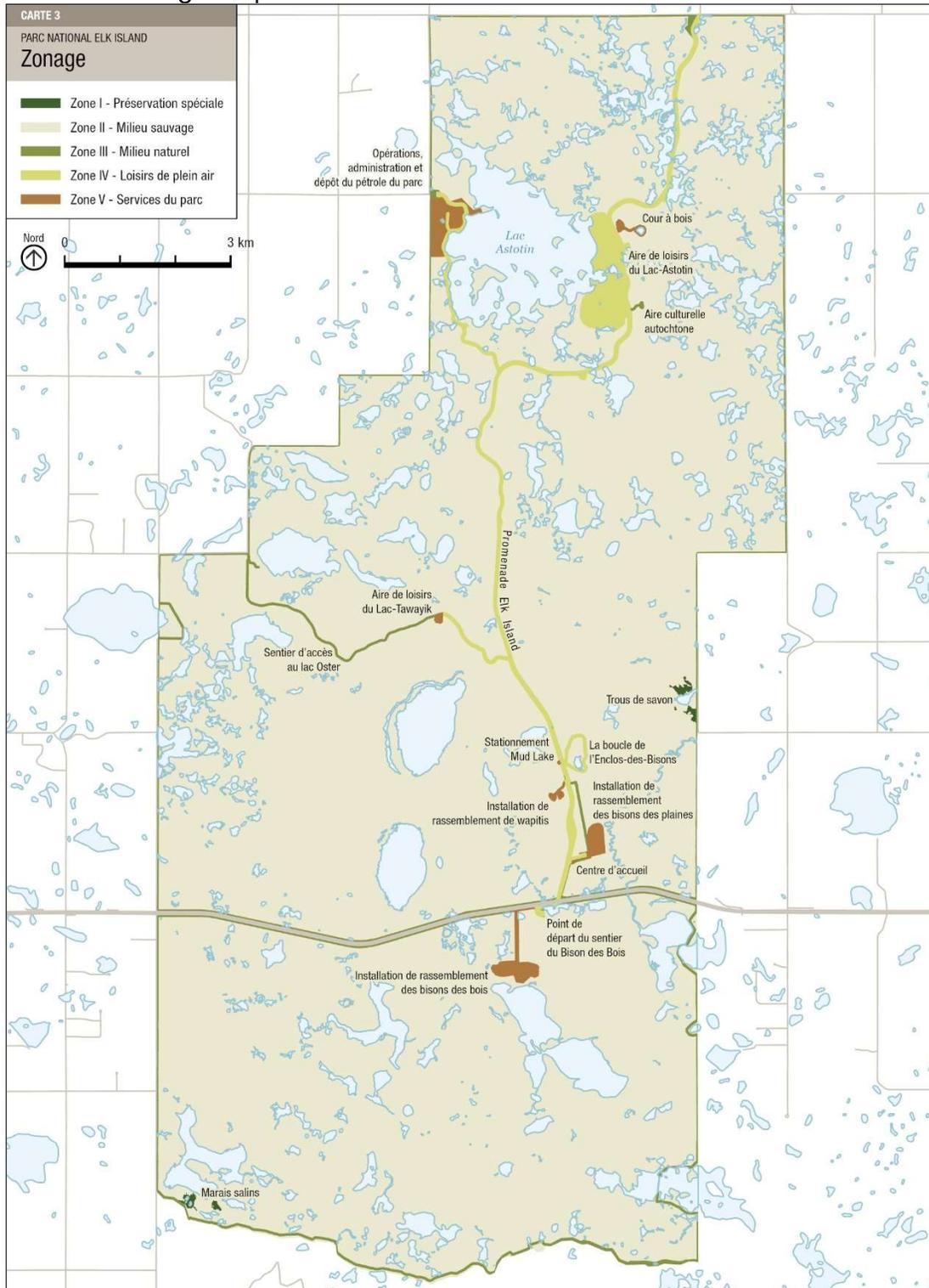
Les cinq classifications de zonage sont applicables à Elk Island.

Le zonage (carte 3 : Zonage du parc national Elk Island) dans le parc national Elk Island a été modifié par rapport au plan directeur de 2011 afin de tenir compte des nouvelles connaissances et des pressions de la fréquentation.

Modifications proposées au zonage :

- Le niveau de protection des fosses d'eau « savonneuse » et des marais salins a été augmenté. Il s'agit de particularités uniques et importantes dans le parc qui étaient auparavant classifiées comme des zones écologiquement vulnérables. Cependant, après une analyse plus approfondie, il a été déterminé que ces caractéristiques naturelles nécessitent un niveau de protection plus élevé et sont classées dans la zone I dans le cadre du présent plan directeur.

Carte 3 : Zonage du parc national Elk Island



Zone I – Préservation spéciale : Inclut des secteurs ou éléments particuliers qui nécessitent une protection spéciale parce qu'ils contiennent ou abritent des caractéristiques naturelles ou culturelles uniques, menacées ou en voie de disparition, ou parce qu'ils comptent parmi les exemples les plus représentatifs d'une région naturelle. Cette désignation peut par ailleurs être utilisée pour protéger des

secteurs qui sont trop fragiles pour supporter l'aménagement d'installations ou une forte affluence. Les visiteurs peuvent néanmoins profiter d'activités qui leur permettent de découvrir ces secteurs exceptionnels et d'en apprendre davantage sur ceux-ci, sans toutefois porter atteinte à leur valeur. Lorsque la fragilité de la zone en exclut tout accès, tous les efforts sont déployés pour offrir aux visiteurs des programmes à distance appropriés et des expositions montrant les caractéristiques exceptionnelles de la zone. Dans les secteurs de zone I, la gestion se fait dans un souci particulier de préservation. L'accès et la circulation par véhicule motorisé y sont interdits.

Il y a deux zones I qui englobent moins de 1 % du parc. L'accès du public à ces zones sera strictement contrôlé. Voici les secteurs classés zone I :

- Fosses d'eau « savonneuse »
 - Les fosses d'eau « savonneuse » sont une formation hydrogéologique peu commune que l'on trouve dans les prairies canadiennes, généralement formée par la pression d'un puits artésien. Ces sols mal drainés abritent une communauté unique d'herbes alcalines et peuvent constituer une source importante de minéraux pour les ongulés et autres animaux.
- Marais salins
 - Les marais salins sont les milieux humides les plus rares du parc et abritent des communautés écologiques uniques.

Zone II – Milieu sauvage : Inclut des secteurs qui représentent bien une région naturelle et qui sont conservés à l'état sauvage. L'objectif consiste à préserver les écosystèmes en évitant le plus possible d'intervenir. Les loisirs de plein air y sont autorisés uniquement s'ils ne nuisent pas au caractère sauvage du parc. L'accès et la circulation par véhicule motorisé y sont interdits. À Elk Island, 96 % du parc se trouve dans la zone II, dont 16 % de la zone est aquatique et 84 % est terrestre.

Zone III – Milieu naturel : Inclut des secteurs gérés comme des milieux naturels et qui permettent aux visiteurs de découvrir les valeurs du patrimoine naturel et culturel par des activités de plein air nécessitant un minimum de services et des installations rustiques. L'accès en véhicule à moteur, là où il est autorisé, est contrôlé. À Elk Island, moins de 2 % du parc se trouve dans la zone III, y compris :

- une zone tampon de 25 mètres le long de l'intérieur de la totalité de la clôture de délimitation;
- un sentier d'accès au camping du Lac-Oster;
- une zone culturelle autochtone.

Zone IV – Loisirs de plein air : Inclut des aires convenant à une vaste gamme d'activités qui permettent aux visiteurs de mieux comprendre le patrimoine, d'en apprécier toute la valeur et d'en profiter. Y sont fournis des services et des installations essentielles qui nuisent le moins possible à l'intégrité écologique du parc. L'accès direct par véhicule motorisé y est autorisé. À Elk Island, 1,5 % du parc se trouve en zone IV, notamment :

- la promenade Elk Island et le stationnement associé au point de départ du sentier;
- la route d'accès au sentier du Bison-des-Bois et le stationnement du point de départ du sentier du côté sud de l'autoroute Yellowhead;
- la route West Gate;
- la boucle de l'enclos des bisons des plaines;
- le secteur du lac Astotin, qui comprend le terrain de golf.

Zone V – Services du parc : Comprend une concentration de services aux visiteurs et d'installations de soutien. C'est dans cette zone que sont concentrées les principales opérations et les fonctions administratives du parc. À Elk Island, moins de 1 % du parc se trouve en zone V, notamment :

- l'édifice d'administration du parc, le complexe opérationnel, la lagune, le dépôt de pétrole et les résidences du personnel à l'ouest du lac Astotin;
- le centre d'accueil Wahkotowin;

- trois installations de rassemblement des animaux et leurs voies d'accès (installations de rassemblement des wapitis, des bisons des plaines et des bisons des bois);
- l'aire de loisirs du Lac-Tawayik
- le stationnement du lac Mud.

Le directeur du parc peut autoriser l'accès en véhicule motorisé dans toute zone à des fins administratives et opérationnelles.

Aires écologiquement et culturellement fragiles

La politique de Parcs Canada prévoit la désignation d'aires écologiquement et culturellement fragiles qui s'ajoutent au système de zonage. Cette désignation s'applique à des petites aires qui contiennent des ressources importantes et fragiles nécessitant une protection spéciale et une gestion de l'accès des visiteurs pour protéger les ressources. Lorsque le caractère écologiquement ou culturellement fragile d'une aire est ainsi reconnu, il devient plus facile de veiller à ce que les valeurs à l'origine de cette désignation soient protégées et prises en compte dans toutes les décisions et les mesures de gestion propres au parc.

Six types de caractéristiques ont été désignés comme aires écologiquement fragiles à Elk Island. Toutes ces caractéristiques sont situées dans la zone II, mais les services ou installations rudimentaires tels que les quais, les sites de camping primitifs et/ou les toilettes à compostage ne sont pas autorisés dans ces aires. Les aires écologiquement fragiles dans le parc sont les suivantes :

- Dunes
 - Les dunes sont des communautés végétales rares en raison de l'étendue limitée des sols sablonneux dans les collines Beaver. Les sols sablonneux sont naturellement exposés à trois endroits dans le parc : au sud-est du lac Moss, à l'angle sud-ouest du sentier du Bison-des-Bois et la rive ouest du lac Walter.
- Tourbières oligotrophes et tourbières minérotrophes
 - Les tourbières oligotrophes et les tourbières minérotrophes, également connues sous le nom de milieux humides à conifères et milieux humides à feuillus, sont des communautés végétales rares en raison de l'étendue limitée des conditions hydrologiques nécessaires dans les collines Beaver. Ces milieux humides abritent des communautés uniques et écologiques.
- Forêt mixte ancienne
 - La zone la plus représentative de la forêt mixte ancienne se trouve dans la partie nord du parc. Cette zone abrite une communauté écologique unique caractérisée par des épinettes blanches, des trembles et des bouleaux matures.
- Communautés de bouleaux blancs
 - Les communautés de bouleaux blancs sont rares dans les collines de Beaver et soutiennent une communauté écologique unique. Dans le parc, on les trouve dans des peuplements denses et fermés isolés, et ils sont surtout présents sur la rive ouest du lac Tawayik.
- Dépôts salins et sources d'eau naturels
 - Plusieurs sources du parc constituent une source de minéraux pour les ongulés. La chimie de l'eau des sources favorise également une végétation unique.
- Îles du lac Astotin
 - Les îles du lac Astotin représentent un habitat important pour la nidification et le repos de nombreuses espèces d'oiseaux aquatiques du parc.

Les aires culturellement fragiles sont prises en compte dans toutes les décisions de gestion du parc. Un relevé a été entrepris et ces aires continuent d'être surveillées. D'autres approches de gestion pour les aires culturellement fragiles sont décrites dans la section des stratégies clés du présent plan. Elles mettent l'accent sur la protection, la surveillance et une meilleure compréhension de ces aires et ressources.

8.0 Résumé de l'évaluation environnementale stratégique

Une évaluation environnementale stratégique est réalisée pour tous les plans directeurs des parcs nationaux dans le but de comprendre le potentiel d'effets cumulatifs. Cette compréhension contribue à la prise de décisions fondées sur des preuves à l'appui de la préservation ou du rétablissement de l'intégrité écologique tout au long de la période visée par le plan. L'évaluation environnementale stratégique relative au plan directeur du parc national Elk Island prend en compte les effets potentiels des changements climatiques, les activités locales et régionales autour du parc, la hausse attendue de la fréquentation et les propositions incluses dans le plan directeur. L'évaluation environnementale stratégique a permis d'évaluer les incidences potentielles sur différents aspects de l'écosystème, notamment la santé des écosystèmes des forêts et des prairies, la connectivité des paysages, les écosystèmes d'eau douce, les populations de grands mammifères et les espèces en péril. La petite taille et la nature clôturée du parc présentent des difficultés propres au maintien de l'intégrité des écosystèmes terrestres et aquatiques, où la clôture limite les possibilités d'habitat et les déplacements de trois espèces clés, et ralentit les déplacements de plusieurs autres espèces.

Les mesures de l'intégrité écologique pour la santé des écosystèmes des forêts et des prairies sont classées de médiocres à passables dans l'évaluation de l'état du parc et pourraient subir d'autres effets liés à l'absence d'incendies, aux changements climatiques, aux répercussions du pâturage, à la hausse de la fréquentation et aux espèces envahissantes. Le plan directeur définit des objectifs pour la gestion des populations d'ongulés, la gestion du feu dans le paysage et la gestion des plantes envahissantes afin de répondre aux préoccupations liées aux habitats terrestres. Nous ne disposons pas de toutes les données nécessaires pour comprendre les répercussions des activités humaines intenses sur les ressources environnementales du parc; cependant, la gestion de certaines répercussions de l'utilisation humaine et des conflits entre l'humain et les animaux sauvages sera réduite grâce à des outils tels que le plan de gestion de l'utilisation des visiteurs et les initiatives régionales. La surveillance de la santé des écosystèmes d'eau douce permettra de prendre des mesures de gestion qui contribueront au maintien et à la remise en état des écosystèmes aquatiques. Des outils d'évaluation de la vulnérabilité et des risques liés aux changements climatiques seront également mis en œuvre pour cerner les effets potentiels et les solutions liées à la gestion du parc. Le parc va effectuer sa planification relative aux espèces en péril, qui sera coordonnée au niveau régional avec les organismes partenaires pour les espèces transfrontalières. La planification relative aux espèces en péril définira l'orientation des mesures du parc national Elk Island visant à rétablir ces espèces dans le parc. L'évaluation environnementale stratégique mentionne d'autres mesures d'atténuation et stratégies, y compris la détermination des lacunes en matière d'information qui posent des problèmes dans la compréhension des répercussions d'origine anthropique sur les écosystèmes terrestres et aquatiques.

Même s'il est délimité par une clôture d'enceinte, le parc joue un rôle essentiel en tant qu'aire protégée centrale au sein de la biosphère des Collines-Beaver de l'UNESCO et constitue une aire protégée centrale au sein d'un écosystème gravement menacé. La conservation régionale des écosystèmes d'eau douce et l'amélioration de la connectivité des paysages entre les aires protégées à l'intérieur et à l'extérieur de la biosphère constituent une priorité commune au parc national Elk Island et à ses partenaires régionaux. Le plan directeur comprend un engagement à examiner les possibilités d'acquisition de terres, ainsi qu'une stratégie de partenariat pour l'acquisition de terres pendant la durée du plan. Le maintien du rôle de chef de file du parc national Elk Island au sein de la biosphère facilitera les améliorations apportées pour relever les défis environnementaux régionaux.

Les partenaires autochtones, les intervenants et le public seront consultés sur l'ébauche du plan directeur et sur le résumé de l'ébauche de l'évaluation environnementale stratégique. Les commentaires recueillis seront pris en compte et intégrés au besoin au plan directeur et à l'évaluation environnementale stratégique.

L'évaluation environnementale stratégique a été effectuée conformément à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes* (2010); elle a facilité l'examen de la façon dont le plan directeur contribue à la Stratégie fédérale de développement durable. Les projets individuels entrepris pour appliquer les objectifs du plan directeur sur place seront évalués

afin de déterminer si une évaluation d'impact est requise en vertu de la *Loi sur l'évaluation d'impact* ou de toute loi lui succédant. Le plan directeur contribue à l'atteinte des objectifs suivants de la Stratégie fédérale de développement durable : écologisation du gouvernement, lacs et cours d'eau vierges, terres et forêts gérées de façon durable, populations d'espèces sauvages en santé, rapprocher les Canadiens de la nature et collectivités sûres et en santé.

De nombreux effets positifs sont attendus de la mise en œuvre du plan directeur, notamment une meilleure compréhension de l'importance et des valeurs des ressources culturelles du parc, la facilitation des possibilités d'apprentissage, la contribution à la conservation à l'échelle du paysage, la promotion d'un sentiment d'appartenance, des services d'approvisionnement et de régulation, et des avantages économiques. Grâce à la mise en œuvre de mécanismes tels que les évaluations des impacts au niveau des projets, la recherche en collaboration avec des partenaires régionaux pour aborder la connectivité, la restauration de zones ciblées d'habitats de prairie et de forêt-parc, ainsi que la gestion des espèces à protéger, aucun effet environnemental négatif important n'est prévu à la suite de la mise en œuvre du plan directeur.